



SYLOA

syndicat Loire aval

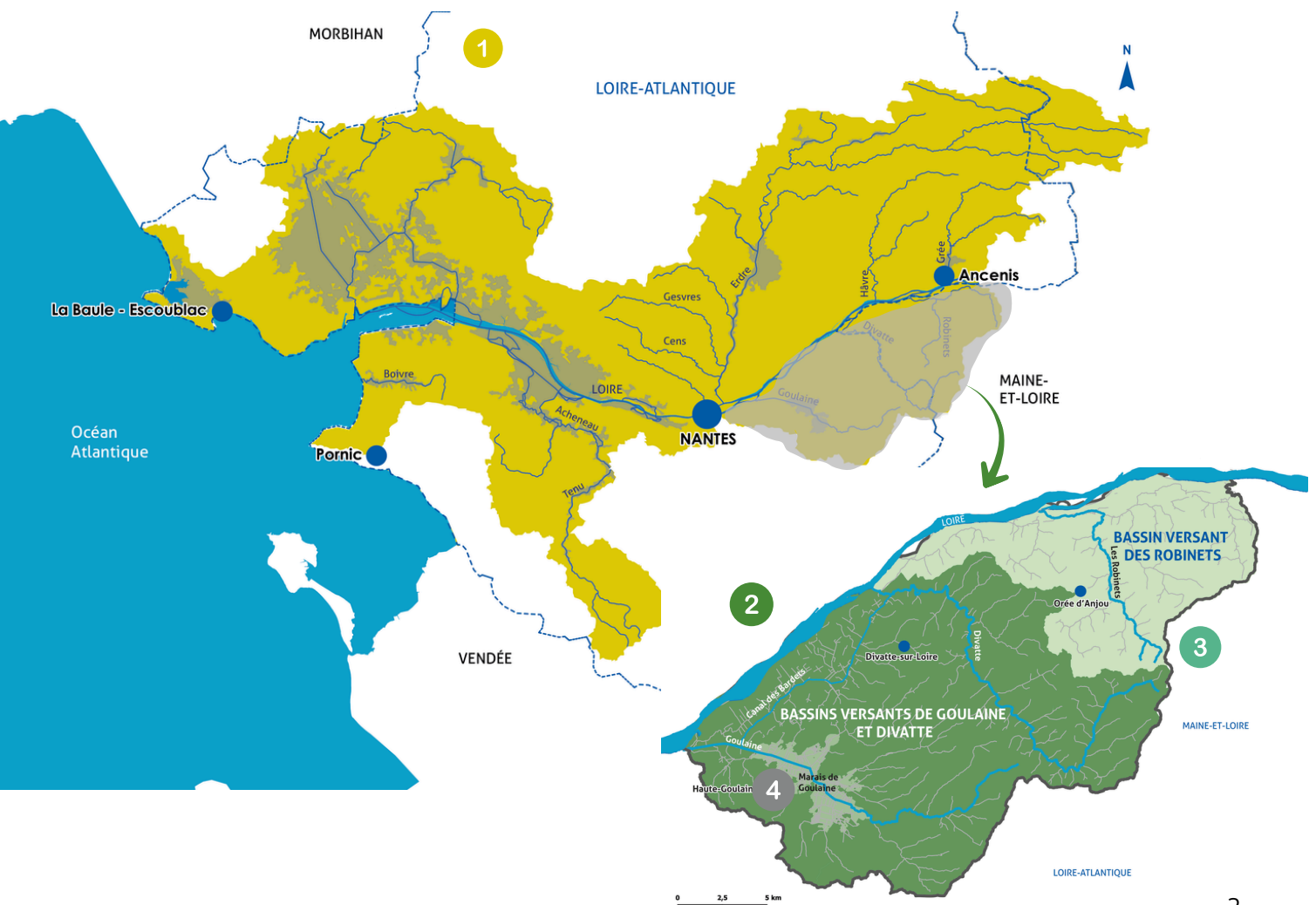
TERRITOIRES ENGAGÉS POUR L'EAU

Qui sommes-nous ?

Le Syndicat Loire Aval (SYLOA) est une collectivité territoriale qui agit en faveur d'une gestion équilibrée, durable et responsable de la ressource en eau et des milieux aquatiques. C'est un syndicat mixte ouvert à la carte : il possède plusieurs compétences liées à cette thématique, qu'il exerce sur différents périmètres.

Nos périmètres d'intervention

- 1 Le bassin versant de l'estuaire de la Loire : Animation du SAGE Estuaire de la Loire (voir p4).
- 2 Les bassins versants de la Goulaine et de la Divatte : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (voir p6).
- 3 Les bassins versants de la Goulaine, de la Divatte et des Robinets : Animation de l'accord de programmation Goulaine Divatte Robinets (voir p6).
- 4 Le Marais de Goulaine : Animation du site Natura 2000 du marais de Goulaine (voir p7).



Les collectivités membres

Le SYLOA est un syndicat à la carte. Il est composé de 16 collectivités territoriales qui adhèrent à toutes ou à une partie de ses compétences.

L'ensemble des 16 collectivités membres adhèrent à la compétence principale d'animation du SAGE Estuaire de la Loire :

- 1 département : Département de Loire-Atlantique.
- 1 métropole : Nantes Métropole.
- 6 communautés d'agglomération : Clisson, Sèvre et Maine Agglo ; CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo ; Mauges Communauté ; Pornic Agglo Pays de Retz ; Saint-Nazaire Agglo ; Anjou Bleu Communauté.
- 8 communautés de communes : Estuaire et Sillon ; Erdre et Gesvres ; COMPA (Pays d'Ancenis) ; Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-bois ; Sèvre & Loire ; Sud Estuaire ; Sud Retz Atlantique ; Vallées du Haut-Anjou.

Quatre d'entre elles adhèrent également aux compétences à la carte « GEMAPI » et « animation de programmes concertés » :

- Communauté de communes Sèvre et Loire,
- Mauges Communauté,
- Nantes Métropole,
- Communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo.



Des plantations de haies réalisées par le SYLOA pour limiter les pollutions diffuses

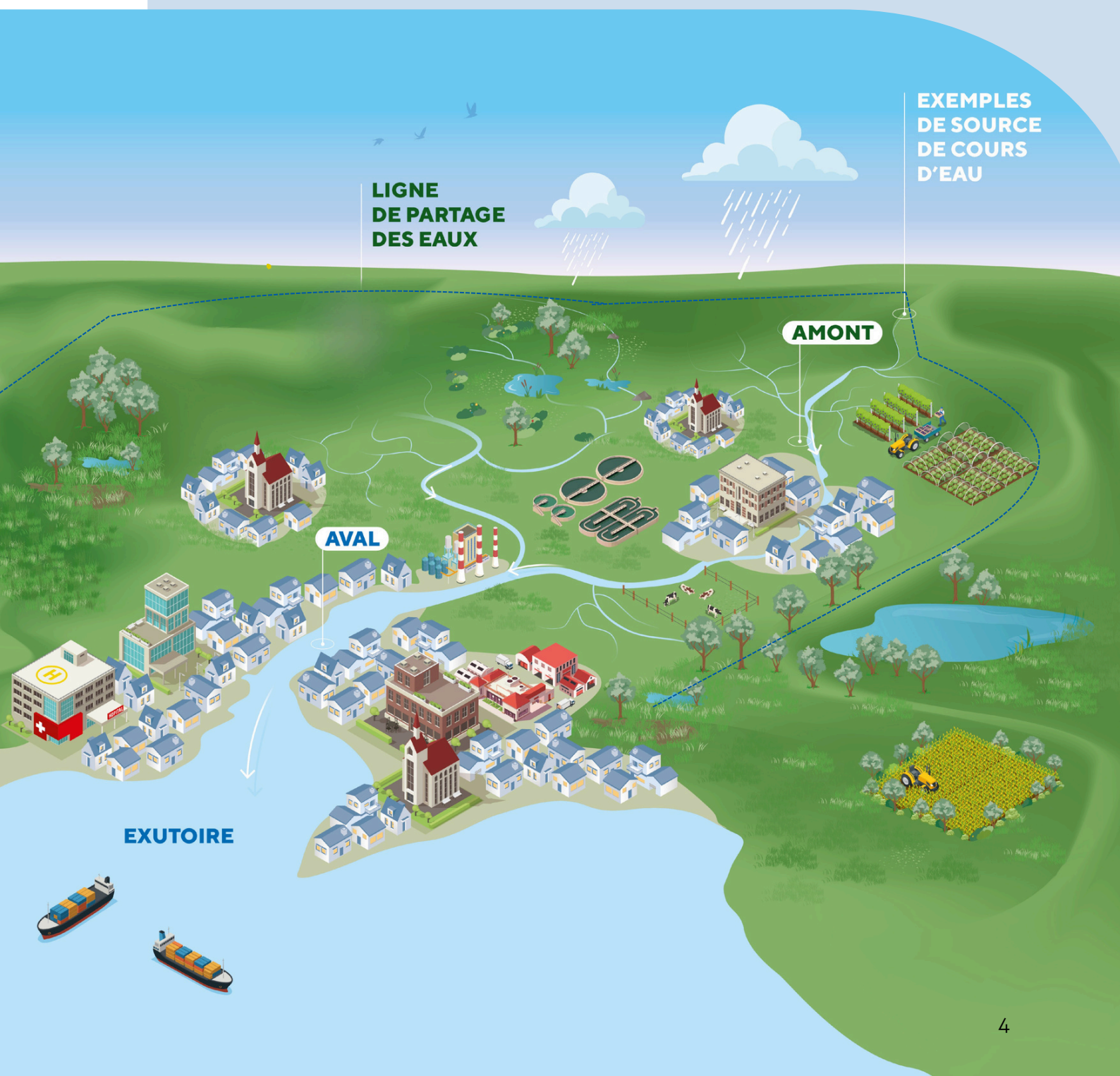
Qu'est-ce qu'un bassin versant ?



Le bassin versant est un territoire géographique bien défini : il correspond à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même exutoire.

Il se délimite par les lignes de partage des eaux : frontières naturelles dessinées par le relief. Les gouttes de pluie tombant d'un côté ou de l'autre de cette ligne alimenteront deux bassins versants situés côte à côte.

À l'image des poupées gigognes, le bassin versant d'un fleuve est composé par l'assemblage des sous-bassins versants de ses affluents.





Nos missions

L'animation du SAGE Estuaire de la Loire

Le SYLOA est la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'estuaire de la Loire.

À ce titre, il assure :

- L'animation de la Commission Locale de l'Eau (CLE), instance de concertation en charge des grandes orientations sur la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant de l'estuaire de la Loire ;
- Le pilotage d'études stratégiques liées au SAGE ;
- La coordination et la mobilisation des acteurs de l'eau autour des enjeux du SAGE ;
- La communication et la sensibilisation sur les enjeux de l'eau du territoire.

L'accompagnement des techniciens du territoire

Sur le territoire du SAGE Estuaire de la Loire, le SYLOA anime deux réseaux professionnels :

- L'accompagnement et le suivi des travaux en rivière (ASTER) ;
- L'animation du réseau des techniciens qualité des milieux et qualité de l'eau sur l'estuaire de la Loire.

Qu'est-ce que le SAGE ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification qui fixe des règles, des objectifs et des orientations pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau sur un périmètre hydrographiquement cohérent : le bassin versant.

Le SYLOA anime le SAGE du bassin versant de l'estuaire de la Loire qui couvre la partie de la Loire influencée par la marée (de l'océan à Ancenis), et les neuf sous-bassins versants qui lui sont associés.

Il s'articule autour de 7 enjeux du territoire, auxquels s'ajoutent le changement climatique comme enjeu transversal :

- Gouvernance
- Littoral
- Qualité des milieux aquatiques
- Risques d'inondation et d'érosion du trait de côte
- Estuaire de la Loire
- Gestion quantitative et alimentation en eau potable
- Qualité des eaux

Nos missions

Bassins versants de la
Goulaine et de la Divatte



La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

La compétence GEMAPI a été transférée au SYLOA par les quatre intercommunalités situées sur les bassins versants de la Goulaine et de la Divatte : la Communauté de communes Sèvre et Loire, Mauges Communauté, Nantes Métropole et la Communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo

Elle comprend :

- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau et de leurs accès ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des rives des cours d'eau ;
- La gestion des niveaux d'eau du bassin versant via des ouvrages hydrauliques ;
- La lutte contre les pollutions des cours d'eau et des zones humides ;
- L'animation du programme d'actions Goulaine Divatte Robinets.



Programme d'actions 2024-2029



Le SYLOA est le coordinateur du programme d'actions 2024-2029 pour les bassins versants de la Goulaine, de la Divatte et des Robinets.

Ce programme s'appuie sur une stratégie qui définit les enjeux et objectifs du territoire, les zones sur lesquelles agir, les partenaires et les moyens financiers à mobiliser et les conditions de réussite du contrat afin d'atteindre le bon état des masses d'eau demandé par la Directive européenne cadre sur l'eau.

Le programme est composé de deux plans d'actions successifs : le contrat territorial eau Goulaine Divatte Robinets 2024-2026 et l'accord de territoire 2027-2029.

Un ouvrage hydraulique
géré par le SYLOA à Basse-Goulaine

Nos missions

Marais de
Goulaine



Natura 2000 : préserver la biodiversité et ses habitats

Le marais de Goulaine est classé site Natura 2000, réseau européen ayant pour objectif de maintenir un bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ou, le cas échéant, de les restaurer. En tant qu'animateur Natura 2000, le SYLOA :

- Assure l'animation du Comité de pilotage Natura 2000 ;
- Est la structure porteuse du document d'objectifs (DOCOB) ;
- Est la structure porteuse et animatrice des outils contractuels déployés sur le site Natura 2000 (mesures agro-environnementales – MAEC, contrats Natura 2000) ;
- Met en œuvre les actions du DOCOB (études, actions de restauration, relevés naturalistes ...).

Le DOCOB Natura 2000

Plan de gestion d'un site Natura 2000, le DOCument d'OBjectif (DOCOB) dresse l'état initial de conservation du site, ses objectifs de développement durable et le plan de gestion à mettre en œuvre pour préserver la biodiversité selon les directives cadres européennes habitats et oiseaux tout en conciliant les usages existants sur le site du marais.

Il est élaboré et suivi par un comité de pilotage représentatif des enjeux du marais.



Le marais de Goulaine vu de la butte de la Roche à Basse-Goulaine

Agir ensemble

Nos experts sont à votre disposition pour toute question en rapport avec l'une de nos compétences.

Syndicat Loire Aval

1 ter avenue de la Vertonne
44 120 VERTOU
02 85 52 44 14
www.sage-estuaire-loire.org



Nos financements

Le SYLOA est financé par ses EPCI-FP membres qui versent chaque année une contribution, et par ses partenaires financiers :



CE PROJET EST CO-FINANCÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.



Une pêcherie à Préfailles